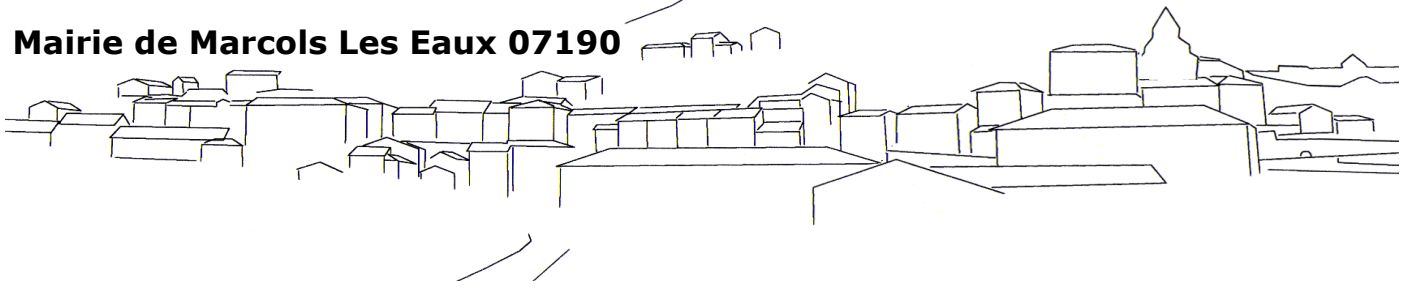


Département de l'Ardèche

Mairie de Marcols Les Eaux 07190



**VOUS POUVEZ SIGNER LA PETITION EN SOUTIEN AU CENTRE
DES ROUTES DE SAINT PIERREVILLE DEPOSÉE EN MAIRIE**

**NON À LA FERMETURE DU CENTRE D'EXPLOITATION
DES ROUTES À SAINT PIERREVILLE**

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Ardèche,

A la suite des annonces de la fermeture imminente du Centre d'exploitation des routes à Saint-Pierre-ville, vous devez revoir votre décision parce que :

- Démanteler le centre d'exploitation des routes de Saint-Pierre-ville, reviendrait à supprimer un des derniers services publics rural de proximité, indispensable au maintien d'une activité sur ce bassin de vie.
- Ce centre technique de montagne est indispensable à la sécurité routière des habitants et usagers, notamment les personnels des deux EHPAD qui circulent tôt le matin et tard le soir, les professionnels de l'aide et du soin à domicile, les bus scolaires, les touristes, ...
- Vous prendriez une décision en complète contradiction avec votre discours de défense de la ruralité : Fermer un des derniers services publics de ce bassin de vie, quoi qu'on en dise, vous rendrait responsable du dépeuplement et de l'isolement de ce territoire de montagne.
- Vous iriez à contre-courant de toutes les collectivités qui reconnaissent, encouragent et investissent pour le dynamisme de cette commune (Val'Eyrieux et la maison du châtaignier, les labels Village d'Avenir, Village de demain, Territoire Éducatif Rural, Terre de jeux, ...). L'obligation de soutien entre collectivités revêt une importance particulière en zone de montagne, car elle contribue à la sécurité des personnes, à réduire les inégalités territoriales et à maintenir une qualité de vie équitable pour tous.
- Vous feriez obstacle aux ambitions du Centre Ardèche qui visent à consolider les bourgs comme St-Pierre-ville (ou St Martin-de-Valamas) qui jouent un rôle de proximité.
- Le maintien des services publics est un levier essentiel pour favoriser le dynamisme et l'attractivité des territoires ruraux, en contribuant également au maintien de l'emploi local, de l'activité économique, de la pérennisation des écoles communales et des structures d'accueil de jeunes enfants (crèches, accueils de loisirs, ...) indispensable à la population du territoire.
- Compromettre la vitalité de nos montagnes, en réduisant, à l'instar de la tendance nationale que nous dénonçons tous publiquement, une présence essentielle de services publics de proximité serait « ruralicide ».

Parce que le sort du devenir de ce centre d'exploitation relève de votre unique volonté d'accompagner les habitants de notre bassin de vie, Monsieur le Président, établissez un moratoire sur vos projets de réorganisation de service et permettez à ce territoire de poursuivre, en toute quiétude, son dynamique développement.